

L'écho de la Fontaine

Izeron Juillet 2016



Insouciance - consternation -
espoir

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, cher concitoyen



Les vacances d'été sont là, chacun d'entre nous va pouvoir souffler un peu après une année riche en événements tragiques en France et dans le monde. Le besoin de tolérance et de fraternité est plus que nécessaire, il faut mettre ces vertus en pratique, et cela d'abord chez nous.

La nouvelle intercommunalité, que j'appelle de mes vœux depuis de nombreuses années, avance à grand pas ; Vinay, Saint Marcellin, Pont en Royans enfin regroupé pour une meilleure efficacité. Ce sera chose faite au 1^{er} Janvier. L'habitude de travailler ensemble depuis plus de 30 ans au sein du Comité d'expansion du Bas Grésivaudan, puis du Syndicat mixte Pays du Sud Grésivaudan devrait grandement faciliter la tâche.

Quel sera son nom ? Vous êtes tous invité à faire des propositions pour ma part je serais favorable à **Pays de Saint Marcellin Royans Vinay Vercors**.

Pour finir quelques bonnes nouvelles :

Afin de préparer cette fusion la CCBI a décidé de baisser ses impôts fonciers sur le non bâti et la taxe d'habitation de 16 %. Cette baisse continuera et sera d'environ 5 % avec la nouvelle intercommunalité.

Le conseil municipal sur la proposition du maire et de ses adjoints à lui aussi décidé de baisser ses impôts de 4 %.

Pourquoi ? Malgré une baisse importante des dotations de l'état et un prélèvement de plus de 18 000 euros pour le Fond de Péréquation Intercommunal, nous souhaitons vous faire bénéficier des économies importantes réalisées :

- Dans les économies d'énergie :

* Extinction nocturne de l'éclairage public (plusieurs communes suivent notre exemple). Notre facture d'électricité est passée de 16 000 € à 12 000 €. L'extinction ou la baisse de l'éclairage de la Grande Rue se fera prochainement.

* Mise en place d'une chaufferie bois.

- Tous les investissements depuis la construction de l'école ont été réalisés sans emprunt. Le dernier emprunt restant pour l'école et aujourd'hui à un taux de 0.35 %.

- Mais aussi pour anticiper une augmentation de l'eau et de l'assainissement qui ne manquera pas d'être nécessaire du fait de lourds investissements à réaliser.

Bonnes vacances à tous



Bulletin municipal d'information et d'animation n°32

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 08/02/2016

I. Aménagement de sécurité dans la traversée du Village :

Différents projets d'aménagement de sécurité sont prévus dans la traversée du Village :

- création d'un plateau au carrefour de la RD 1532 et de la place du Champ de Mars,
- déplacement des feux tricolores pour la sécurisation de l'accès au parking de la Mairie,
- création de trottoirs à l'entrée Sud du village.

Le coût des travaux a été estimé à 80 000.00 € HT. Le Conseil Municipal sollicite le Département de l'Isère pour l'obtention d'une aide financière à hauteur de 50 % dans le cadre des aménagements de sécurité.

II. Souvenir Français : Comité du Royans Vercors Isère

Le Comité du Royans Vercors Isère du Souvenir Français a été créé en 2015.

Pour faciliter les relations avec le Comité et de permettre la réalisation de leurs principales initiatives (recensement des tombes des soldats « morts pour la France », action en faveur des scolaires...), M. Thierry SARRAS-BOURNET a été nommé « élu référent » auprès du Comité Royans Vercors Isère.

III. Bascule publique

Une délibération du 17 janvier 2003 fixait les conditions d'affermage de la bascule auprès de M. BOSSAN Jacki.

La bascule publique étant rarement utilisée, le Conseil Municipal décide d'abroger la délibération du 17 janvier 2003.

Séance du 01/04/2016

I. Adoption du compte administratif 2015 du budget communal

	Fonctionnement	Investissement	
Recettes	499 704.30	341 009.01	
Dépenses	339 433.30	174 888.09	
Total	160 271.00	166 120.92	
Résultat 2014 reporté	123 527.05	-209 907.20	
Résultat comptable 2015	283 798.05	-43 786.28	240 011.77

II. Adoption du compte administratif 2015 du Service de l'Eau

	Fonctionnement	Investissement	
Recettes	111 428.19	209 370.69	
Dépenses	76 967.45	302 908.73	
Total	34 460.74	-93 538.04	
Résultat 2014 reporté	101 299.53	905.93	
Résultat comptable 2015	135 760.27	-92 632.11	43 128.16

III. Adoption du compte administratif 2015 du Budget de la Boulangerie

	Fonctionnement	Investissement	
Recettes	6 200.00	5 200.00	
Dépenses	0.00	6 000.00	
Total	6 200.00	-800.00	
Résultat 2014 reporté	99.09	-5 200.00	
Résultat comptable 2015	6 299.09	-6 000.00	299.09

IV. Vote du Budget Primitif 2016 de la Commune et des taux de contributions directes

Section fonctionnement:

Dépenses : 695 580.00 €
Recettes : 695 580.00 €

Section d'investissement:

Dépenses : 418 507.00 €
Recettes : 418 507.00 €

Les taux de contributions directes votés pour 2016 :

Pour mémoire en 2015

Taxe d'habitation	:	11.03 %:	11.52 %
Foncier bâti	:	12.88 %	13.45 %
Foncier non bâti	:	37.02 %	38.66 %

V. Vote du Budget Primitif 2016 du Service de l'eau et assainissement

Section fonctionnement:

Dépenses : 141 250.00 €
Recettes : 141 250.00 €

Section d'investissement:

Dépenses : 181 472.11 €
Recettes : 181 472.11 €

VI. Vote du Budget Primitif 2016 de la Boulangerie

Section fonctionnement:

Dépenses : 7 100.00 €
Recettes : 7 100.00 €

Section d'investissement:

Dépenses : 8 231.00 €
Recettes : 8 231.00 €

VII. Subventions 2016

Associations et autres personnes de droit privé.	Montant en € de la subvention
ADMR du Royans (séjour à Laguiole, aide si participant d'Izeron)	100.00
APIME La Providence de Saint Laurent-en-Royans	50.00
AEP d'Izeron	100.00
Amicale des sapeurs-pompiers de St Romans	100.00
ASEAI de Tullins	50.00
ARIA 38 de Saint Marcellin	60.00
Centre Léon Bérard de Lyon	50.00
FNACA Izeron	100.00
Jeanne d'Arc de Saint Marcellin	200.00
La Gaule d'Izeron	80.00
LETP Bellevue de Saint Marcellin	50.00
Maison Familiale Rurale de Chatte	50.00
Maison Familiale Rurale de St André le Gaz	50.00
Maison Familiale Rurale de Saligny sur Roudon	50.00
Restos du cœur de Saint Marcellin	50.00
Sou des Ecoles d'Izeron (séjour ski 70 €/élèves, 24 participants)	1680.00
Souvenir Français Comité Royans Vercors Isère (achat drapeau)	50.00

VIII. Service de l'eau et assainissement :

Les tarifs de l'eau et l'assainissement applicable sur la facturation 2017 restent inchangés :

Eau :

Redevance « eau potable » :	- charges fixes :	55.00 €
Prix au m3 :	- jusqu'à 400 m3 :	1.15 €
	- à partir de 401 m3 :	0.60 €

Assainissement :

Redevance « assainissement » :	- charges fixes :	110.00 €
Prix au m3 (Coût plafonné à 150 m3) :		0.80 €

IX. Promotion de l'utilisation du bois sous toutes ses formes

La collectivité d'Izeron s'engage à développer dans ses bâtiments l'usage du bois matériau et/ou du bois-énergie, afin de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la protection de l'environnement et au développement de l'économie locale.

Pour ce faire, la collectivité en tant que maître d'ouvrage public s'engage donc à étudier la solution bois (construction et/ou énergie) à chaque réalisation de la collectivité et s'assure, lors du lancement de toute nouvelle procédure de passation de marché, de la meilleure prise en compte du bois dans ses deux usages (matériau et/ou combustible).

Séance du 10/05/2016

I. Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} Classe et Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Afin de procéder à un avancement de grade, le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 31 décembre 2015, et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2016.

II. Elagage : intervention d'office

Dans la nuit du 23 au 24 avril 2016, un arbre est tombé sur la voie publique au hameau des Veyrets. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, le Maire a fait appel au service technique pour dégager la voie communale encombrée le plus rapidement possible.

Les frais engagés pour l'enlèvement de cet arbre, seront facturés au propriétaire.

III. Autorisation de Fauchage des terrains de Tarantin

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'acte administratif portant autorisation de fauchage des terrains de Tarantin qui était arrivé à échéance au 31 juillet 2015 dans les mêmes conditions que précédemment et confie la rédaction de cet acte au service de l'ONF.

IV. Rénovation du logement communal, création de WC public avec accessibilité PMR Rénovation des façades du préau

Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre les travaux suivants :

- rénovation d'un logement communal
- création de WC public avec accessibilité PMR dans la cour de la Mairie,
- rénovation des façades du préau.

Ces travaux ont été estimés à 130 000.00 € HT.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Dominique BOUVAREL, Architecte à L'ATELIER, ses honoraires sont fixés à 9.5% du coût estimatif HT des travaux.

Séance du 28/06/2016

I. Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU

La mise à disposition au public du dossier de la modification simplifiée n°1 s'est achevée le 25 juin et aucune observation n'a été déposée. Il convient donc d'approuver cette modification pour sa mise en vigueur.

Le Conseil municipal approuve la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Izeron portant sur la mise en conformité des règlements du P.L.U. avec les dispositions relatives aux périmètres de protection des captages d'eau potable de la Grotte des Fées et du Ruzand.

II. Proposition de fusion des 3 Communautés de Communes de la Bourne à l'Isère, du Pays de St Marcellin et Chambaran, Vinay, Vercors : avis

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du département de l'Isère prévoit la fusion des 3 Communautés de Communes de la Bourne à l'Isère, du Pays de St Marcellin et Chambaran, Vinay, Vercors.

Le Préfet a mis en œuvre cette orientation du SDCI par arrêté préfectoral du 25 mai 2016 qui a été notifié à la commune le 06 juin 2016.

Dès lors, la commune doit se prononcer sur ce projet de fusion. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des 3 Communautés de Communes de la Bourne à l'Isère, du Pays de St Marcellin et Chambaran, Vinay, Vercors, tel qu'arrêté par le Préfet de l'Isère le 25 mai 2016.

III. Mise en accessibilité des WC de la salle des fêtes

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, des travaux d'aménagement des WC de la salle des fêtes vont être entrepris.

Le devis de l'entreprise FANGEAT et Associés a été retenu pour un montant de 26 985 €uros HT.

Une aide financière va être sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre des aménagements pour mise en accessibilité des ERP.

IV. Subventions 2016 complémentaires

Associations et autres personnes de droit privé.	Montant en € de la subvention
Amical Laïque d'Izeron	250.00
Jeunes Agriculteurs Isère	50.00

V. Assainissement Hameau de San : Impasse du Néron

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le schéma directeur d'assainissement actuel de la commune donne pour une partie du hameau de San un assainissement collectif à court terme.

Or la Commune n'ayant à ce jour réalisée que l'assainissement du bourg et ses environs, il est difficile de s'engager sur un programme d'assainissement au hameau de San et plus particulièrement à l'impasse du Néron, zone plus éloignée du centre du village.

Ainsi, le Conseil municipal décide que le hameau de San n'entre pas dans un projet d'assainissement collectif à court ou moyen terme.

VI Amortissements sur le budget du Service de l'eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide d'amortir les frais d'études sur 5 ans sur le budget du Service de l'eau et assainissement.

VII. Recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement de fonctionnaires

Afin de permettre aux agents de prendre leurs congés annuels, de palier à un congé maladie ou pour tous besoins occasionnels, il est nécessaire de recourir à des agents contractuels pour le bon fonctionnement des services municipaux.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, pendant la durée de son mandat, à recruter des agents pour besoin occasionnel, saisonnier ou pour un remplacement et fixe la rémunération sur la base de l'indice brut 340.

VIII. Installation de panneaux aérovoltaiques sur l'ancien préau de la cour de la Mairie

Des panneaux aérovoltaique vont être installés sur le toit de l'ancien préau situé dans la cour de la Mairie. Trois entreprises ont été consultées : Watt&Home, Pro Elec Energies et Lumensol.

Au vu des propositions, l'entreprise Lumensol a été retenue pour un montant de 22 083.34 €uros HT.

QUI SONT-ILS ?

Continuons notre petit tour de présentation
des élus, employés communaux et présidents d'association...

A la Mairie



Thierry SARRAS BOURNET - 52 ans
Technicien au Département

Motivations: Après un premier mandat municipal, j'ai souhaité m'impliquer d'avantage dans la vie de la commune.

Fonctions: **1er adjoint**

- Délégué à l'urbanisme
- Délégué aux travaux communaux et de voirie.
- Délégué aux finances.
- Responsable des agents du service technique.
- Référent souvenir français.



Claudine BLANC - 59 ans
Secrétaire

Native d'Izeron habitant Chagneux , je travaille comme secrétaire à St Hilaire du rosier dans un Négoce de bois.

Motivations:

Accepter d'être présente sur une liste électorale et d'être conseillère municipale, c'était pour moi m'intéresser à la vie de ma commune, pouvoir comprendre sa gestion pour mieux m'investir pour celle ci.

Les employés communaux

Sans eux point de Poste, de routes dégagées et entretenues, de Garderie et d'animations à l'Ecole, de réponses à vos questions au secrétariat de Mairie...



Nathalie - 36 ans
Secrétaire de Mairie

Nathalie est native de Saint Romans.

Après une expérience dans les différentes collectivités territoriales, elle intègre le secrétariat de Mairie et est à temps partiel depuis janvier 2003 en remplacement de Madame Gros.

Elle connaît tout, les gens, les chemins, les potins.....

Les Présidents d'Association



Nicolas Gava - 35 ans
Chauffeur

Nicolas est arrivé à Izeron à l'automne 2009 et travaille dans l'entreprise François implantée sur la commune.

Il est le nouveau président du Comité des Fêtes depuis cette année.

Motivations :

- Soulager notre Gigi local et surtout dynamiser le comité

Bilan à chaud de la vogue :

- Plutôt positif avec une participation en légère baisse pour le repas mais une ambiance chaude due à la coupe d'Europe.

LA VIE DE LA COMMUNE

Les Commémorations

La tristesse de l'actualité nous rappelle également le poids de l'Histoire...

Journée Nationale du souvenir des Victimes et héros de la déportation

Cérémonie du 08 Mai 1945

Appel du 18 Juin 1945



A ce sujet, depuis plusieurs années, la commune étudie le déplacement du Monument aux Morts Place du Souvenir Français, pour des raisons de sécurité car le monument est vraiment très prêt de la route.

Le projet est lancé, nous attendons les propositions des entreprises consultées.

L'Ambroisie

Rappelons la vigilance contre l'Ambroisie. Elle est déjà là. N'hésitez pas à l'arracher (avec des gants). Prévenez nous si vous en voyez en grande quantité.

Attention au démarchage à domicile !!

Des démarcheurs peu scrupuleux ou des personnes malveillantes se présentent à votre domicile et se recommandent de la Mairie pour vous proposer leurs services (vente de produits divers, étude de l'état des charpentes, ramonage, nettoyage de façade, taille d'arbres, antenne TV satellite, etc.)

JAMAIS la Mairie ne commandite de telles pratiques.

Si elle venait à avoir à le faire, la personne se présenterait munie d'une autorisation officielle avec entête de la Mairie, signature originale du Maire et timbre de la Mairie.

Alors, n'ouvrez pas à des inconnus et surtout, n'hésitez pas à appeler la Gendarmerie (tél. 17) si de tels agissements se produisaient.

La vogue

Vendredi 24 juin , en parallèle de la fête de l'école, les festivités étaient lancées pour 4 jours d'animation dans le village.

Dès vendredi, la soirée a débuté par une retraite aux flambeaux avec les enfants, les plus petits étant équipés de lampions, dans la grande Rue qui avait été fermée à la circulation.

La petite troupe était encadrée:

des membres du Comité des Fêtes, de nombreux parents et toujours Gigi à la musique !



Le samedi soir, c'est « la machine à danser », qui anima le repas cochon suivi du bal, avec le maître queue Jean-Pierre François pour le cochon ; les ravioles des Grands Goulets et Laurent Voiron pour les entrées et les desserts.

Pour la journée du dimanche, les enfants, sous la houlette de Cathy Satin, ont défilé sur leurs vélos fleuris, puis ont traversé le village (la route ayant été fermée pour l'occasion).

Les boulistes se répartissaient dans le village, sur de multiples sites de jeux de boules.

Mots d'ordre : application, concentration et bonne humeur !

Les enfants ont pu profiter des manèges, malgré l'absence des auto tamponneuses...

Un ensemble de différents jeux en bois « MOYEN-A-JEUX », étaient à disposition sur le terrain multisports, où parents et enfants ont pu tester leur habilité.



Pour finir cette belle journée, le feu d'artifice offert par la municipalité a illuminé le ciel Ize-ronnais.

Et traditionnellement, pour saluer le travail de l'équipe du Comité des fêtes, le repas du lundi chez Jacky BOSSAN, a marqué la fin de cette vogue.



Il s'en passe des choses le 1^{er} Mai à Izeron...

Le repas des originaux



On commence à l'envers et normalement on finità l'envers
On commence par le digestif, café, dessert, fromage...et on finit par l'apéritif...
20 convives chez Bossan et une chaude ambiance!!!

L'omelette

Le 1^{er} mai fut marqué par la traditionnelle omelette faite à partir d'œufs recueillis auprès des habitants. (400 environ)



Dimanche matin, les membres du Comité des Fêtes se sont retrouvés pour faire cuire l'omelette et l'offrir aux habitants.



La « FAN ZONE » d'Izeron

Comme à Paris, Lyon ou Marseille, Izeron avait aussi sa « Fan Zone » durant l'Euro de football !

Un engouement pour la fête qui a fait tout simplement plaisir à voir, qui nous a donné le sourire, et inévitablement que l'on voulait mettre en évidence !!

Merci à William et Vanessa, pour cette « fan zone », où les gens étaient les bienvenus pour partager la joie et l'ambiance d'un match !!



Le beau parcours d'un bouliste Izeronnais

Après avoir été brillants au Championnat départemental à Tullins le 9 juin, où ils ont perdu en finale, cette équipe, emmenée par notre sociétaire d'Izeron Maurice GROS, a toutes les chances de bien briller à Cluses car elle est composée de joueurs chevronnés et sérieux ; nul doute que c'est un atout supplémentaire pour réaliser un super parcours alors bonne chance à ces valeureux boulistes.

Maurice GROS, Jean FONTANA, Christian SADIN, Jésus CARMONA et Alain HUGONIN

5 copains licenciés à Izeron, L'Albenc, St Marcellin et St Vérand, qualifiés pour le championnat de France Vétérans quadrettes à Cluses (Haute-Savoie) le 9, 10 et 11 septembre 2016.



Un point sur les travaux en cours et à venir

- Des panneaux aérovoltaique vont être installés sur le toit de l'ancien préau situé dans la cour de la Mairie.
- Les travaux de mises aux normes des sanitaires de la Salle des Fêtes pour les personnes à mobilité réduite ont débuté en juillet.
- Des trottoirs vont être créés entre la route de Montchardon et la maison Ardin, le long du lavoir pour renforcer la sécurité et l'aspect de l'entrée du village.
- L'installation d'un feu tricolore, dans la cour du château, côté porte de la Mairie, va être effectuée pour sécuriser la sortie des véhicules sur la route départementale, conjointement avec le recul du feu situé actuellement en face de chez Bossan, au niveau de l'ancienne Poste.



Actu Tennis

La Mairie a conclu un partenariat avec le Tennis Club Hilairois pour la saison 2016/2017, qui est à la recherche de disponibilités pour ces adhérents.

La réservation s'effectue, dorénavant, 24h à l'avance, par SMS au 07.88.39.59.29.

L'accès reste autorisé pour les habitants d'Izeron si le court est libre .



ZOOM SUR... Bernard BONBON

Un Izeronnais d'adoption chevalier dans l'ordre national du mérite

BERNARD BONBON est un Izeronnais d'adoption depuis le mois de juin 1999.

Il a été récemment informé par le Grand Chancelier de la légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre National du Mérite, que sur proposition de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il avait été nommé CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE par décret du Président de la République de 13 mai, J.O du 15 mai 2016.

Cette distinction suprême est avec la légion d'honneur, l'une des deux plus grandes que décerne précise la Nation, parcimonieusement, à ses ressortissants les plus méritants.

Le décret précise, en ce qui concerne Bernard BONBON que ce titre vient de récompenser « *un parcours professionnel tout-à-fait remarquable et des mérites relatifs à l'innovation et à la participation au rayonnement de la France* ».



Bernard BONBON est professeur honoraire agrégé à l'Université de Grenoble 2, qualifié aux fonctions de Maître de Conférences, Spécialiste des problèmes mathématiques de l'espace visuel. Il est Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication (ment.TB) ; Docteur en Arts Plastiques- Art et Mathématiques (ment.TB) Diplômé d'Études Approfondies en Sciences de l'Éducation.

Il a poursuivi sa formation universitaire à l'École des Hautes Etudes en Sciences Économiques et Sociales, Paris ; à l'Université de Paris VIII ; à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris (pour ne citer que les plus importantes)

DES OUVRAGES QUI FONT AUTORITÉ

Il est le concepteur des théories fondatrices de quatre types de géométries jusque-là inconnues : la Géométrie Sphérique Tridimensionnelle, la Géométrie du Relief Visuel, la Perspective Moderne par la Méthode des Réseaux Normés, validées par la Communauté Scientifique ; et la Géométrie Parabolique Tridimensionnelle (en cours).

Elles font partie des 8 ouvrages dans lesquels sont publiés les résultats de ses travaux de recherche dont deux traduits en allemand et en italien – L'un de ces ouvrages, la Perspective Scientifique et Artistique, a été primé par la Commission Ministérielle des Livres au sein de l'Institut National de la Recherche et de la Documentation Pédagogique (INRDP), Paris.

Ces ouvrages sont accompagnés de Brevet d'Invention délivrés par l'Institut National de la Recherche et de la Propriété Industrielle (INPI, Paris)

La carrière de Bernard BONBON, outre son enseignement à l'Université Grenoble 2 est surtout marquée par ses ouvrages qui l'ont fait connaître à travers le monde.

Ils sont répertoriés dans nombre d'Universités françaises et dans le monde (32 grands pays à ce jour); des Universités les mieux classées telles Harvard aux États-Unis Polytechnique de Grenoble en France, en autres; Dans des grandes Écoles Polytechniques, Écoles d'Ingénieurs, des Mines, des bâtiments et Travaux Publiques, Supélec etc ... des Écoles Supérieures de Design, d'Art Visuel, de Beaux-Arts etc.

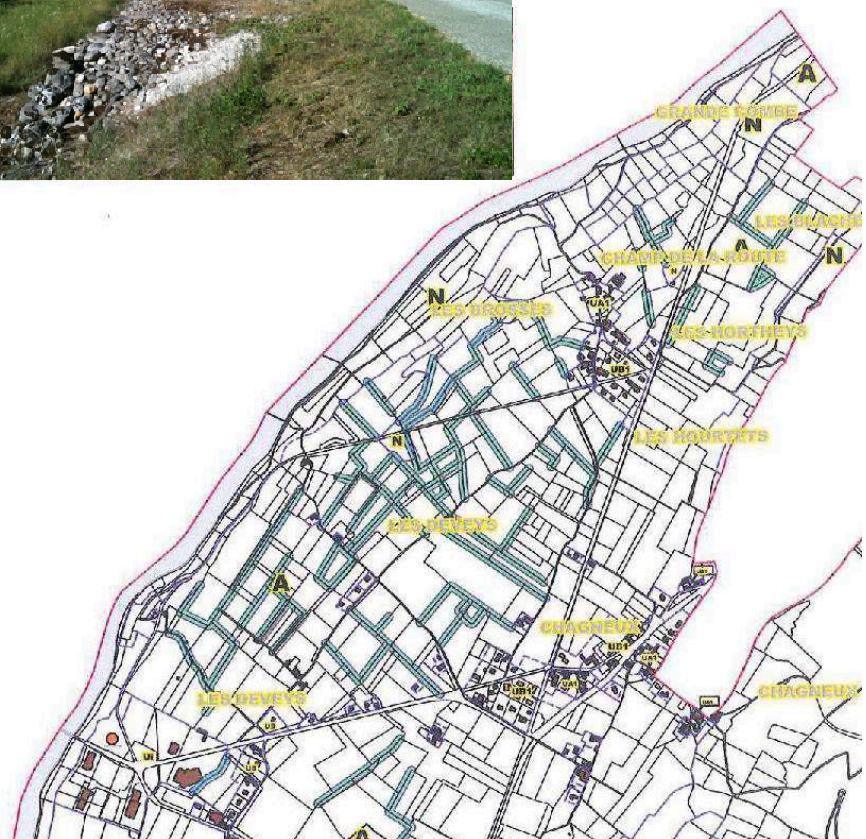


COMPRENDRE IZERON

Les Barrées

Les « Barrées » sont une curiosité de notre commune.

Elles se matérialisent par de longues rangées de pierres, au bord des parcelles de noyers. Celles-ci sont le résultat d'une ancienne morène de l'aire glaciaire, et ont été constitué au fil des siècles, par des dizaines de générations d'agriculteurs, qui les enlevaient lors des labours.



**Elles sont protégées,
en application de l'article L 123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme.
Leur démolition, même partielle est interdite.**

Préservons-les...

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Club du Néron, en balade

Vendredi 3 juin, le car était plein, il faisait beau, tout annonçait une excellente journée pour les membres du club et les sympathisants et elle le fut.

Après la visite de l'Abbaye de Montmajour, on se restaura à "la table du meunier" à Fontvieille, puis on découvrit les surprenantes carrières de lumière dédiées à Chagall.

La visite se termina par une promenade dans les Baux de Provence.



Le 16 juin, le concours "interclub" accueillit 70 doublettes de joueurs de cartes à la satisfaction de tous.

Le pique-nique du 24 juin qui réunissait à Choranche randonneurs du matin et joueurs de cartes de l'après-midi laissera un bon souvenir à tous les participants: soleil, chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette rencontre conviviale.

Un petit rappel pour la rentrée :

Le club se réunit le 1^{er} jeudi et le 3^{ème} mardi de chaque mois dès 14h à la salle des fêtes.

Il est possible de jouer aux cartes, ou aux jeux de société, apporter un ouvrage, venir boire un café, ou tout simplement discuter.

Les randonneurs se réunissent devant la salle des fêtes tous les vendredis à 13h30.



Ci-dessus : les marcheurs à la Fontaine de Pétouze.

4^{ème} édition du marché aux plantes

Cette année encore, le dimanche 15 Mai, le Sou des écoles et la Restauration Scolaire d'Izeron se sont associés pour organiser le Marché aux Plantes avec une paëlla géante.



Marché Aux Plantes d'Izeron

DIMANCHE 15 MAI, AU VILLAGE



POTAGER FLEURS

NOUVEAU FOURNISSEUR : ESAT LE PLANTAU !

STANDS D'ARTISANS LOCAUX

PAËLLA À RÉSERVER À L'AVANCE

AU 06 88 95 65 65 (À EMPORTER OU SUR PLACE)

DE 9H - 17H. ESPACE ABRITÉ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES ET LA CANTINE

Le Sou des Ecoles

Cette année encore grâce à la participation active des parents, et à votre soutien, le Sou a permis de financer des sorties sportives (ski fond au Faz et une semaine de ski de piste), mais aussi culturelles, notamment des spectacles au Diapason, ainsi que le renouvellement du matériel informatique.



Pour remercier tous les membres de l'association, le Bureau a organisé dans la cour du Château une belle journée détente autour de quelques grillades et d'une partie de boules, sous une chaleur écrasante !

« En espérant vous compter tout aussi nombreux l'an prochain, pour permettre aux enfants de l'Ecole de vivre une belle scolarité. »

LA VIE SCOLAIRE

A.L.E.A (A L'Ecole Autrement)

Initiation tir à l'arc

Jeudi 19 mai malgré le froid et les averses de pluie, 10 enfants de l'école, ont pu profiter d'une initiation au tir à l'arc .

Mr CASSES, Président et instructeur de l'Association Les Archers de Claixwood, basée à Saint-Marcellin, a amené les cibles, les arcs et a donné tous les conseils pour pouvoir atteindre la cible...

Chose plus ou moins facile car beaucoup de flèches sont allées se loger dans le talus de terre derrière les cibles ! Mais il en fallait plus pour décourager les petits Robin des Bois et leur persévérance a donné d'assez bons résultats pour certains.

Tous ont eu droit à un certificat d'initiation et une deuxième rencontre a été fixée pour le mois de juin, en espérant que le soleil sera cette fois-ci au rendez-vous...



Merci à Mr Casses d'avoir répondu à notre demande et de s'être déplacé sur l'école d'Izeron.

Atelier Photos

Un atelier photos (avec les conseils et l'appareil sophistiqué de Pedro) a été mené tout au long de l'année scolaire.

Des sorties nature ont été organisées pour photographier les plantes, les fleurs, les insectes, le ruisseau, les ombres, la neige....

Dès septembre, les enfants ont pris des poses en rapport avec le rugby (coupe du monde oblige) puis ce fût des scénettes de Noël sans oublier les illuminations dans le jardin de M. Alain BITH.

Même des photos à l'intérieur de l'école et d'autres à l'extérieur, à la tombée de la nuit avec des jeux lumineux ont pu être réalisées.

Des albums individuels et personnalisés ont été créés pour que chaque enfant puisse avoir un souvenir de cet atelier.

Puis, en prévision de la fête de l'école en juin, une exposition avec des agrandissements a permis aux parents de voir le travail effectué.

Merci à Pedro d'avoir pris le temps d'accompagner les enfants une partie de l'année et merci au Sou des Ecoles d'avoir offert les agrandissements photos.

Le Petit Jardin ALEA

En plus des diverses activités de l'Alea du soir, les enfants de l'école cultivent un petit potager avec l'aide de Sylvain (maraîcher nouvellement installé à Izeron) et Mylène.

Dans un premier temps ils ont confectionné leur propre semence en godets (diverses variétés de tomates, aubergines, poivrons et même du maïs et du lin). Après avoir bêché le jardinet, éliminé les cailloux et les mauvaises herbes, des sillons ont été tracés pour recevoir des plants et graines de salade, de pommes de terre, des oignons, des haricots et petit-pois. Même une petite serre a été montée sous laquelle les enfants ont semé des radis, tomates, aubergines et poivrons.

Des sorties dans les bois ont été nécessaires pour couper des lattes de frêne et confectionner une palissade protégeant le jardin ainsi que pour les rames des petit-pois et piquets de tomates.

Tout ce travail a été récompensé puisque les premiers radis ont été récoltés fin avril et dégustés à la cantine, puis ce fut le tour des salades.

Pour embellir la cour de l'école des fleurs ont aussi été plantées en jardinières.

Merci à Sylvain et Mylène qui donnent de leur temps tous les lundis et apportent aussi les divers plants, graines et outils de jardin. Cet atelier ludique, éducatif et bucolique sera certainement reconduit l'an prochain.



Rencontre Intergénérationnelle

Deux rencontres intergénérationnelles entre le Club du 3ème âge d'Izeron « Le Néron » et les enfants de l'école (Alea du soir) ont eu lieu.

Pour la première, le club a reçu les enfants dans la salle des fêtes où ils ont offert le goûter et les jus de fruits pour permettre d'engager la conversation et de faire plus ample connaissance.

Les enfants, un peu impressionnés, ont peu à peu retrouvé leur courage pour poser diverses questions à leurs aînés et ce moment s'est terminé avec un jeu collectif.

La deuxième rencontre a eu lieu à l'école cette fois, et les enfants se sont fait un plaisir de faire visiter les classes et leur environnement ainsi que le petit potager qu'ils cultivent.

Les enfants avaient confectionnés deux gâteaux égyptiens (aux oranges) très appréciés, qu'ils ont partagés avec la vingtaine de papy-mamies présents, ébahis par la grandeur et la modernité de l'école et quelque peu indisciplinés....

Un jeu collectif a clôturé cette rencontre qui a permis de se faire croiser deux générations d'une soixantaine d'années d'écart !



Les adhérents du club sont repartis avec la recette du fameux gâteau (fierté des enfants !)

Une semaine de ski au Collet d'Allevard

Début février les élèves de CE2, CM1 et CM2, sont partis pour une semaine en classe de neige au Collet d'Allevard.

Plusieurs parents, ainsi que Patrice FERROUILLAT, l'instituteur, ont accompagné la vingtaine d'élèves.

Même si en début de semaine l'enneigement était faible, les enfants ont skié toute la semaine.

Les tempêtes de neige de milieu de semaine ont permis de profiter d'une neige de bonne qualité, dès le mercredi.



Tous les enfants ont pu passer un niveau, et rentrer ainsi « étoilés » au village.

La fête de l'école

La soirée du 24 juin était festive à Izeron.

Dès 18h, parents et élèves de l'école se sont réunis à la salle des fêtes pour assister aux spectacles de fin d'année des différentes classes.

Puis, tous se sont retrouvés autour d'un verre dans la cours de l'école pour profiter d'une petite restauration.

Ils ont également découvert les différents travaux photo réalisés pendant le temps ALEA



Enfin, les parents ont pu assister à un beau lâcher de ballon, dont un est allé jusqu'à Sales, en Haute Savoie !!!



Comme chaque année tous les parents sont les bienvenus.

INFO CULTURELLE

Bal FOLK Si on dansait...

le 10 septembre à Izeron

A partir de 21h, à la Salle des fêtes

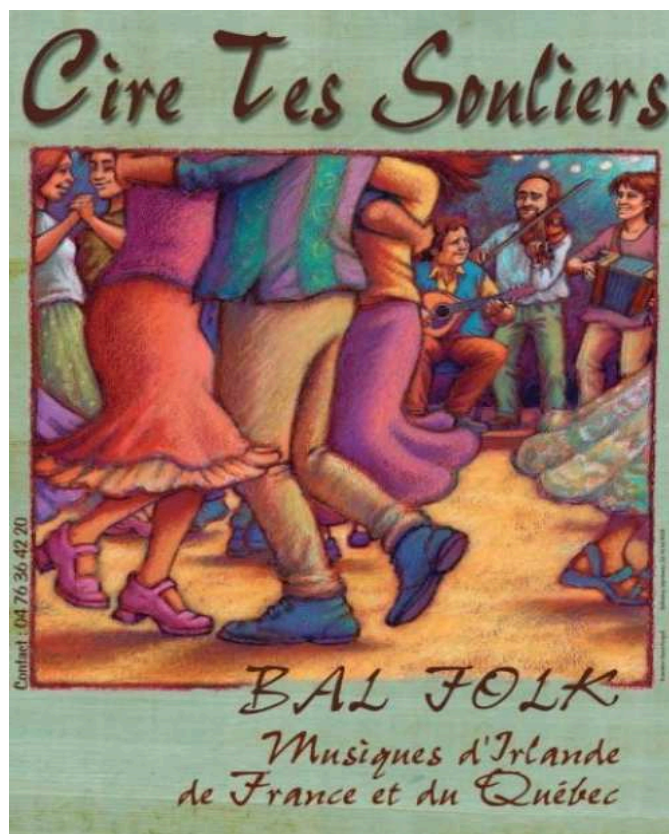
1ère partie avec le groupe
FOLK'SEASON

Musiques traditionnelles, Bretonnes, Irlandaises, Québécoises.

On danse en cercle, en groupe, en couple, la Mazurka, la Scottish, la Valse....

Entrée 10 €

Renseignements :
04 76 36 42 20 / 04 76 38 38 74



Environnement : Nettoyons la nature

La plus grande manifestation environnement d'Europe se tiendra cette année les **23, 24 et 25 septembre** partout en France.



Le principe est d'inciter les habitants à nettoyer des sites urbains ou naturels, en les débarrassant de leurs déchets. Ainsi cette opération est non seulement concrète mais elle permet également de rendre compte de **l'impact des déchets non biodégradables dans la nature et sur l'importance fondamentale du tri.**

Plus d'infos sur :
<http://www.consoglobe.com/nettoyons-la-nature-des-centres-leclerc-revient-cg>

INFOS PRATIQUES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

- lundi – mardi – jeudi – vendredi
de 8H45 à 11H30
- samedi
de 8H15 à 11H15



Fermetures estivales :

- du 18 Juillet au 30 Juillet 2016 inclus
- du 22 Août au 31 Août 2016 inclus

Idée cadeau (pour un anniversaire, une naissance, un baptême...) :

Pourquoi pas les pièces de 10€ et 50€ ARGENT « Le Petit Prince » ?



Disponibles à l'Agence Postale sur commande.

RAPPEL :

Izeron, l'information en temps réel

Afin de mieux communiquer auprès des habitants, la mairie met en place une liste de diffusion d'information.

Pour vous y inscrire, il suffit **d'envoyer un mail** avec pour objet : "**inscription liste de diffusion**" à l'adresse mail de la mairie : **izeron.mairie@wanadoo.fr**

Attention **l'adresse mail enregistrée sera donc celle de l'expéditeur.**

Vous serez ainsi informés des évènements, manifestations, travaux, coupures d'eau et autres ...

Alors, à vos mails !

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1er juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets !

Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.



Ça devient beaucoup plus simple !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond !

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Lutter contre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires constituent un grave danger pour les humains (surtout les enfants) mais aussi pour les animaux domestiques.

Les poils des chenilles sont très urticants et nécrosants pour les muqueuses.

Il est impératif de détruire les nids (cocons) et de lutter contre la propagation des chenilles.

Pour agir efficacement il faut bien comprendre le cycle de vie des chenilles, et connaître les bons moments et les gestes appropriés.

En hiver, les chenilles sont au repos, bien au chaud dans leur cocon.

Elles attendent le réchauffement printanier pour sortir, et redescendre en procession le long du tronc, pour chercher à s'enterrer.

C'est avant leur descente qu'il faut intervenir : couper les extrémités des branches sur lesquelles il y a des nids et brûler ces branches et ces nids (attention pensez à bien vous protéger).

Un cocon qui tombe dégage des poussières très irritantes, et reste dangereux.

Pour cette opération, on peut faire appel à une entreprise spécialisée (surtout si les nids sont difficiles d'accès), ou on utilise un échenilloir, voire une scie d'arboriculteur.

Une autre solution, consiste à placer autour des arbres contaminés, des pièges.

Le principe consiste à bloquer la descente des chenilles, et de les diriger vers un sac plastique, garni de terre.

Une fois arrivée au fond de ces sacs, les chenilles chercheront à s'y enterrer, croyant être arrivées en villégiature.

Au bout de quelques semaines, on retire ces sacs, et on prend soin de brûler leur contenu (terre + chenilles).

On peut réutiliser plusieurs fois ces pièges.



LE FRELON ASIATIQUE, VESPA VELUTINA

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays.

Les conséquences économiques sur l'apiculture sont importantes.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique.

Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés.

Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.



La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental.

Il est important de souligner **que la majorité des nids est sans danger pour l'homme**, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

Pour plus d'informations :

Dr Prémila CONSTANTIN Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

EN BREF

20ème Festival de l'Avenir au Naturel

Les 3 et 4 Septembre 2016.

C'est en 1982 que l'association Espace Nature Isère autrefois appelée « Chantesse Environnement » a vu le jour dans le but de protéger le marais de Chantesse pour éviter l'extension de la carrière.

En 1997 l'association prend un nouvel essor avec la création de son premier Festival de l'Avenir au Naturel. Nous voilà 20 ans après ce premier Festival...

C'est sur les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les 3 et 4 septembre pour la 20ème année consécutive la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes.

Cet événement gratuit présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat...

Diverses thématiques sont ainsi traitées par les 200 exposants : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature...

Pendant tout le week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : régime alimentaire méditerranéen, auto construction, santé, guide des légumineuses, nanoparticules, élargissement de l'A480 ...

Au programme également, de nombreuses animations : bien être, shiatsu, danse biodynamique, nature, petite enfance, communication... Des concerts, des expositions, des sorties...

Et pour ses 20 ans, le Festival vous proposera de participer à une tombola avec de nombreux lots à remporter.

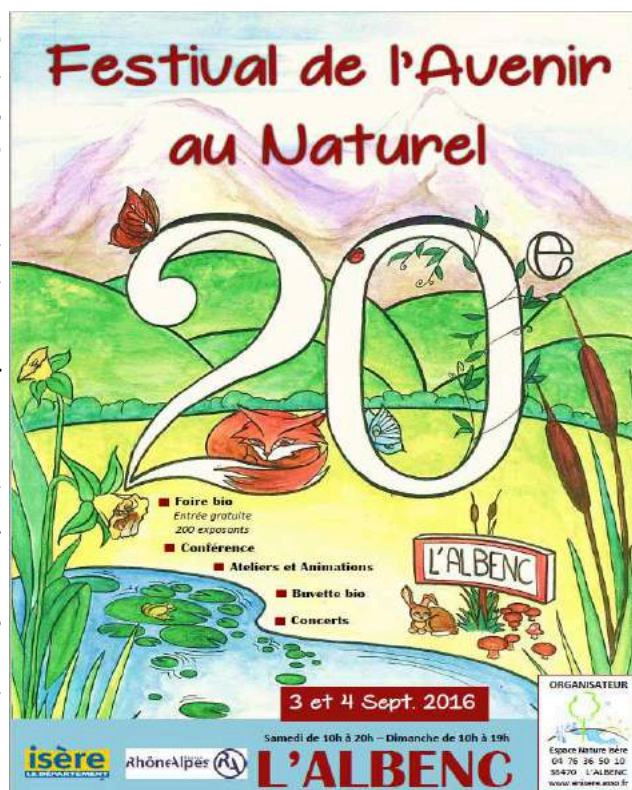
L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement.

Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de l'écologie, avec plus de 30 000 visiteurs et 200 exposants en 2015.

Si vous souhaitez participer à l'organisation du Festival, n'hésitez pas à nous contacter.

Les commissions animations, conférences, le comité de sélection des exposants... vous accueilleront avec plaisir.

Espace Nature Isère – 32 place du Souvenir Français 38470 L'Albenc – 04 76 36 50 10 – www.enisere.asso.fr espacenatureisere@orange.fr



INFOS PRATIQUES

EMPLOI-FORMATION 16/25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel ?

Vous recherchez des solutions pour prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement ?

L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches.

Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.

Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin :

le lundi de 13h30 à 17h30,

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Consultez notre site internet missionlocale.sud-gresivaudan.org et à nous rejoindre sur notre page Facebook **Mission Locale Pays du Sud Grésivaudan**



Un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'emploi pour les 18-25 ans : LA GARANTIE JEUNES

Dès le 5 septembre 2016, la mission locale Pays Sud Grésivaudan accueillera les premiers jeunes sur son nouveau dispositif « La Garantie jeunes » (porté et financé par le ministère de l'emploi et le FSE)

Les jeunes de 18-25 ans, sans emploi, sans formation, déscolarisés, avec un faible niveau de ressources pourront prétendre à la Garantie Jeunes.

L'objectif est de les emmener vers une autonomie sociale, financière et professionnelle en renforçant leurs compétences par des immersions répétées au sein des entreprises.

Chaque jeune s'engagera sur un an et aura un accompagnement collectif et individualisé. Une allocation sera allouée.

PERMANENCES INFO ENERGIE 2016

Le Syndicat Mixte du Pays du Sud-Grésivaudan, lauréat Territoire à Energie POSitive (TEPOS), propose aux habitants de votre commune des Permanences Info énergie assurées par un Conseiller pour un conseil objectif sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, l'isolation, la rénovation/construction.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement gratuit, neutre et indépendant.

Saint-Marcellin - Maison de l'économie

2 juin 2016 - 7 juillet 2016 - 4 août 2016 - 8 septembre 2016
6 octobre 2016 - 3 novembre 2016
1er, 8 et 15 décembre 2016

Vinay - Grand Séchoir

27 juin 2016 - 25 juillet 2016 - 22 août 2016 - 26 septembre 2016
2016 - 24 octobre 2016 - 28 novembre 2016

Elles sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous.

Pour s'inscrire, appelez le 04 76 14 00 10
ou infos@infoenergie38.org.



Recensement pour le parcours de citoyenneté



LISTE DES ASSOCIATIONS D'IZERON

Association	Responsable	Adresse	Téléphone
Comité des fêtes	Nicolas GAVA	328, Impasse du Bois Ménet 38160 Izeron	06.79.69.73.24
Amicale Laïque : Tennis de table Gymnastique féminine	PAQUET Jean-Hugues PAQUET Jean-Hugues NACINOVIC Sylvie	222, Route des Gonthiers 38160 Izeron 210, Route de Chagneux le Haut 38160 Izeron	04.76.38.06.83. 04.76.64.92.42.
Amicale Laïque Boules	ORISIO Michel	285 C, Rue de la Collandière 38160 Izeron	04.76.38.57.94.
Sou des écoles	ADAMEK Gautier	188, chemin de l'usine 38160 Izeron	06.15.89.58.79. soudese- colesizeron@gmail.com
FNACA Izeron/St Pierre	BITH Alain	4 Place du Souvenir Français 38160 Izeron	04.76.38.41.97.
Cantine Scolaire	RICHARD Audrey	166, rte des Traverses 38160 Izeron	06.88.95.65.65.
Club le Néron	PETROVITCH Roger	135, rue du 19 mars 1962 38160 Izeron	04.76.64.04.00.
AEP	CHEVALLIER Yvette	215, Chemin de la Cote 38160 Izeron	04.76.36.53.49.
La Gaule d'Izeron	VIAL Didier	220, Rue de la Collandière 38160 Izeron	06.70.82.55.03.
ACCA	FROMENT Roland	85, Route des Granges 38160 Izeron	04.76.38.14.47.

ECHO PRATIQUE

MAIRIE :

Heures d'ouverture :

lundi de 8h45 à 12h et 17h à 19h
mardi et jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04.76.38.28.02 Fax : 04.76.38.42.22.

Service technique :

06.08.89.80.25 ou 06.89.78.37.63.

E-mail : izeron.mairie@wanadoo.fr

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org>

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

FERMETURE du 1er au 23/08 inclus

ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39.

Internet : www.service-public.fr

AGENCE POSTALE : Tél. : 04.76.38.12.10.

Heures d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30
Samedi 08h15 à 11h15

FERMETURE du 22 au 31/08 inclus

GROUPE SCOLAIRE :

Tél : 04.76.38.40.56.

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org/2058-la-vie-de-l-ecole.htm>

OFFICE DE TOURISME De Pont en Royans

Tél : 04.76.36.09.10.

Internet : <http://vercors-pontenroyans.com/>

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

GARDE DENTISTE : Tél 04.76.00.06.66.

ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

Place du Breuil 38680 Pont en Royans

Tél. : 04.76.36.14.29.

Internet : <http://eej.sud-gresivaudan.org>

MISSION LOCALE :

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Permanence le jeudi à l'espace enfance jeunesse de Pont-en-Royans
sur RDV : 04.76.38.45.48.

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES :

Permanence de Saint Marcellin à la Maison de l'économie :

Lundi et mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Internet : www.grenoble.caf.fr/

CABINET DE SAGE FEMME :

Michèle FOUILLE : 04.76.38.58.14.

4, rue des remparts 38160 Saint Marcellin

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

& ADMR de St Romans : 04.76.38.37.64.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) :

04.76.38.07.29.

DECHETTERIE DU SICTOM

de St Sauveur: 04.76.38.66.03

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h

Samedi de 8h à 19h

Internet : <http://sictom.sud-gresivaudan.org/>

CONSULTANCE ARCHITECTURALE :

Permanence de M. Bernard NAUDOT, architecte-conseiller du CAUE de l'Isère, le 4ème lundi du mois de 9 h à 12 h en Mairie de Saint Romans sur RDV

EDE :

accueil clientèle : 08.10.01.03.33.

dépannage électricité : 08.10.33.33.38.